

Fiche d'accompagnement du dossier de Labellisation E3D

La labellisation E3D vient reconnaître et faire valoir la démarche de votre établissement en matière d'Education au Développement Durable. Plus qu'un diplôme, ce label est un levier à différents égards :

- Reconnaissance institutionnelle des actions à l'échelle de l'académie
- Dynamique au sein de l'établissement et garantie d'une pérennité des actions
- Identification par des partenaires, facilitation des partenariats et financements d'actions
- Engagement dans une démarche à l'échelle nationale
- Contribution à la mise en place du parcours EDD de l'élève de la maternelle au Lycée

**Le dossier de labellisation E3D vous invite
à développer la démarche EDD de votre établissement à travers 3 volets complémentaires :**

Volet A. Dimension pédagogique des projets EDD

Les actions sont développées en mettant en avant **ce que font les élèves**. Ceci permet d'identifier l'un et/ou l'autre des 4 domaines de **compétences du référentiel EDD**. Ce développement souligne également les liens entre **l'une ou l'autre des 6 thématiques** du référentiel de compétences et les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, leur donnant ainsi pleinement leur sens.

Les différentes actions et projets réalisés (ex. ATE, PEJ, Biodiv'Est, Eco défis, Club, GRS, PAL, AEDD, Appel des Pôles, Prix de l'action des éco délégués ...) sont explicités afin de **mettre en avant les apprentissages**.

**Votre
dossier E3D**

Volet B. Implication des élèves dans la démarche E3D

Dans ce volet vous pouvez exposer les **modalités d'accompagnement et de formation des élèves** et **l'implication des éco délégués** à travers les instances de votre établissement (CESCE, CVC, CLV, Forum ...).

En développant les **initiatives visant à favoriser le rôle d'ambassadeur des éco délégués auprès des autres élèves** vous soulignerez comment leur **mobilisation** permet de **promouvoir les comportements** en faveur de la **transition écologique**.

Volet C. Pérennité de la labellisation

La pérennité de la labellisation repose sur **l'implication progressive de tous les acteurs de l'établissement** (équipes pédagogiques, ensemble des élèves, personnel administratif, vie scolaire, agents territoriaux, parents d'élèves) **mais aussi des partenaires** (collectivités, associations, structures culturelles, partenaires privés ...). Vous pourrez exposer dans ce volet le pilotage qui en permet la pérennité, les **axes de priorisation** des thématiques et des **formations** en fonction des spécificités de votre établissement, de son **contexte**, de son historique et de ses **perspectives**.

Pour chacun d'eux, des critères de progressivité vous permettent un auto positionnement afin d'apprécier le chemin déjà parcouru et envisager des perspectives au rythme qui conviendra le mieux à votre établissement.

La labellisation E3D est un moyen et non une finalité. Cette démarche est destinée à accompagner le parcours EDD de chaque élève tout au long de sa scolarité. Le référentiel national de compétences EDD vous permet de prioriser les actions en les inscrivant dans une progressivité allant de la maternelle au Lycée. Chaque projet EDD permettra également d'aborder l'un ou l'autre des 17 Objectifs de Développement Durables comme autant d'entrées transdisciplinaires.